

Publié le 27 octobre 2023

Merci pour tout ce que vous avez fait, Vincent Fuster !

Le 4 octobre dernier, Vincent Fuster, président-directeur général de Sédia (Société d'économie mixte spécialisée dans l'aménagement et la construction) à Besançon, est officiellement parti à la retraite. Le 24 octobre, au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion, ses nombreux amis lui ont rendu un vibrant hommage. Hommage auquel s'associe la FedEpl, dans laquelle il a joué un rôle pivot.



Il y avait plus de 200 personnes le 24 octobre au soir pour saluer le départ à la retraite de Vincent Fuster, **dont une délégation de la FedEpl menée par son directeur général, Benjamin Gallèpe**. Pour rappel, Sédia, créée en 1958, a mené d'importants chantiers dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, notamment sous la direction de Vincent Fuster qui rejoignit la société en 2001. Au-delà des projets majeurs, il a énormément œuvré à la formation de ce que les acteurs locaux nomment désormais la "Grappe Sédia", forte de 7 Epl et de 20 filiales, et dont Sédia forme le centre névralgique.

Impliqué dans la FedEpl

Vincent Fuster a joué par ailleurs un rôle important au sein de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl). Le parcours impressionne, naturellement. **En 2005, il a été élu à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Bourgogne Franche-Comté**, qui portait alors le nom d'association régionale des Sem. Dans la même dynamique, il a été élu à la présidence du Conseil des Fédérations régionales de la FedEpl en 2006 avant de rejoindre le conseil

d'administration et le bureau de la fédération nationale. Il présidera le Conseil des Fédérations régionales jusqu'en 2015. Son parcours est organiquement lié à l'économie mixte locale. Lors du passage de relais de la présidence de la Fédération des élus des Epl de Bourgogne Franche-Comté à Jean-Pascal Fichère, président directeur général de Grand Dôle Développement 39, en mars 2022, après quinze ans de bons et loyaux services, nous avons eu le plaisir d'échanger avec lui.

La philosophie de la mutualisation

A la question de savoir en quoi sa réputation de précurseur de l'économie mixte locale se justifiait, il avait répondu : « Peut-être est-ce lié au fait que **j'ai su initier une stratégie de diversification d'activité des Epl pour coller aux attentes des collectivités.** Dans le même esprit, j'ai tout de suite cru aux vertus de la filialisation pour aller chercher des partenaires adaptés aux activités que nous menons. Enfin, l'impact des Entreprises publiques locales ne s'arrête pas aux frontières administratives et j'ai cru, mais avec d'autres, que le développement territorial devait dépasser ces cadres administratifs. Enfin, j'ai encouragé la mutualisation entre les Sem et les Spl parce qu'elle allait dans le sens de l'histoire. C'est sans doute pour toutes ces raisons que l'on m'attribue une telle réputation. Mais cela vient aussi de l'histoire de ce territoire, qui s'est toujours nourri de la philosophie de la mutualisation, notamment dans le monde agricole et dans les fromageries du célèbre Comté ». Autant dire, au regard de l'évolution actuelle du mouvement des Epl, que ce don de visionnaire n'a pas été démenti.

Il va poursuivre le suivi du plan stratégique de Sédia

Aujourd'hui, alors qu'il approche les 81 ans, **Vincent Fuster garde un œil aiguisé sur l'avenir.** Nous avons eu l'occasion d'échanger encore avec lui quelques heures avant la cérémonie de départ à la retraite. « Je vais encore veiller sur Sédia et ce d'autant plus que l'on m'a fait président d'honneur de la société et que l'on m'a demandé d'assurer encore le suivi du plan stratégique de la Sem, ce que j'entends faire avec un grand dévouement. Vous voyez, je travaille encore à l'avenir », dit-il dans un sourire. A l'heure du bilan, Vincent Fuster insiste sur l'évolution donnée par la Sédia et la constitution de cette fameuse « grappe » en cohérence avec la nécessité de mutualiser les activités pour être plus efficace. « **L'économie mixte locale est dans l'adaptabilité permanente,** c'est ce qui fait sa force. La disponibilité du foncier sera un défi à surmonter par les générations futures. La tendance est aujourd'hui au renforcement des liens avec les Epl, pour travailler à l'amont de l'achat sur nos projets », assure-t-il.

« Il n'y a pas de limites à ce que peuvent apporter les Epl »

Et Vincent Fuster d'énumérer les défis à venir pour les Epl. « **La revitalisation des centres-villes, des centres-bourgs,** via les foncières commerciales, me paraît essentielle, du fait justement de cette raréfaction du foncier et de l'obligation d'interventions cousues mains dans les centres-villes. Il faut redonner l'envie aux habitants de réinvestir ces centres ». La rénovation énergétique des

bâtiments mobilisera aussi beaucoup d'énergies. **La production d'énergies renouvelables, le soutien aux Epad figurent aussi à ses yeux comme d'incontournables nécessités pour tenir la cohésion sociale et territoriale du pays.** « Vous savez, en fait, il n'y a pas de limites à ce que peuvent apporter les Epl ». On le dit consensuel, il répond : « Mais c'est l'économie mixte locale qui prédestine au consensus. En 18 ans de présence à la tête de Sédia, je n'ai pas eu un seul vote contre ». Quant à la FedEpl, dans laquelle il a joué un rôle important, l'hommage est à la hauteur de l'implication qui fut la sienne : « **Quel bel outil, cette fédération, quand même !** Tout simplement parce que les élus passent au-dessus de leurs sensibilités politiques. Lors de la création des Spl et des SemOp, certaines familles politiques pouvaient être en contradiction avec la philosophie portée par ces deux nouvelles formes juridiques. Eh bien, les élus concernés ont voté pour cette évolution lorsqu'ils étaient parlementaires. Le principe même de la présidence tournante tous les trois ans, avec des présidents de différents bords politiques mais une orientation stratégique qui ne dévie pas d'un iota, est bien la preuve que l'économie mixte locale n'a qu'un seul parti, celui de l'intérêt général ».

Repositionner l'action territoriale

La FedEpl tient à saluer un homme de dialogue et de consensus qui a su positionner le groupe Sedia comme un opérateur à la disposition des collectivités territoriales des départements du Doubs, de Haute-Saône et du Jura et **qui, au sein de la FedEpl, a piloté avec succès le repositionnement de l'action territoriale sur le dialogue avec les élus et dirigeants de collectivités et avec les acteurs institutionnels régionaux.** Merci M. Fuster !